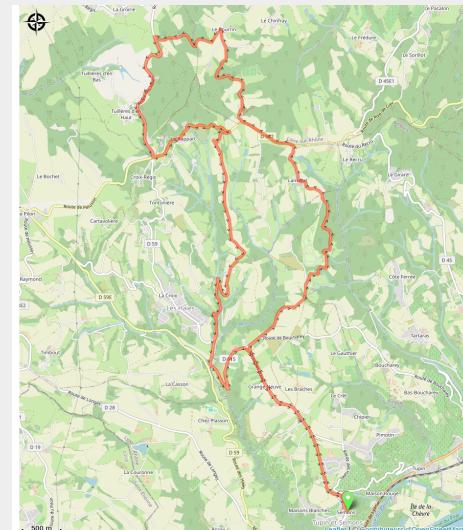


La route de la Rigotte

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Rigotte de Condrieu (Gil LEBOIS / Parc naturel régional du Pilat)



Centres d'intérêt :

- ✓ Le vignoble réputé de Côte-Rôtie
- ✓ Le village des Haies, berceau de la Rigotte de Condrieu, petit fromage de chèvre de tradition fermière, producteur à La Sainty
- ✓ Les vergers de pêches, poires, pommes... sur l'itinéraire
- ✓ Les nombreux panoramas depuis Barjade, La Platière, le Col du Bourrin et la Croix Régis sur les crêts et monts du Pilat, la chaîne des Alpes, Lyon, les monts d'Or et la vallée du Rhône

Petites routes qui serpentent entre vignes et vergers avec en toile de fond une vue sur la chaîne des Alpes et la vallée du Rhône...

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h

Longueur : 22.0 km

Dénivelé positif : 391 m

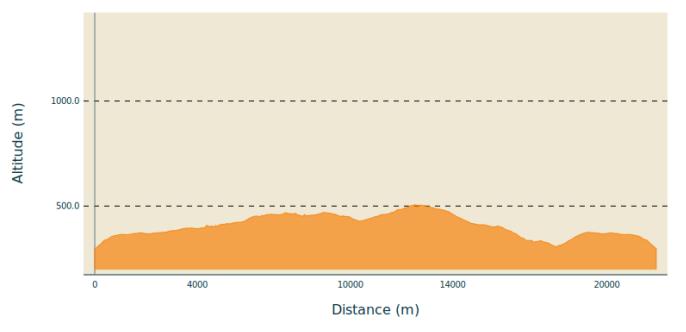
Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Semons
Arrivée : Semons
Communes : 1. Tupin-et-Semons
2. Ampuis
3. Les Haies
4. Loire-sur-Rhône
5. Échalas

Profil altimétrique



Altitude min 298 m Altitude max 508 m

Prendre à droite la C2, direction Les Haies. Prendre la 1ère à droite, direction La Barjade. Montée très importante pendant 500m.

Km 1,2 intersection et priorité à droite. Prendre à gauche, direction Planèze, puis continuer tout droit.

Km 1,9 à la croix, continuer tout droit, direction La Croix Jamette. Traverser les hameaux La Croix amette et Grange Neuve.

Km 2,9 prendre à droite la D615 direction Ampuis puis au km 3, prendre à gauche direction Le Grand Bois. Après avoir longé Le Grand Bois, passage au lieu-dit Lansolat.

Km 6,7 au lieu-dit La Platière, au carrefour, prendre à gauche la D502 puis la quitter 1 km plus loin en prenant à droite, direction La Cuisinière. Traverser La Cuisinière et les Fournaches. Continuer tout droit par la route en sous-bois. Passage au Col du Bourrin (464m) puis au km 9,8 prendre à gauche direction Echalas (La Croix Régis).

Au km 11, arrivée sur la D59, route très fréquentée reliant Echalas à Loire-sur-Rhône. Prendre à gauche direction La Croix Régis.

Km 13 à La Croix Régis, point culminant du circuit, prendre à gauche la D502 direction Semons. 1 km près, prendre à droite direction Semons (Beraud) sur une petite route. Descente raide, route étroite et mauvaise. Lieu-dit La Sainty.

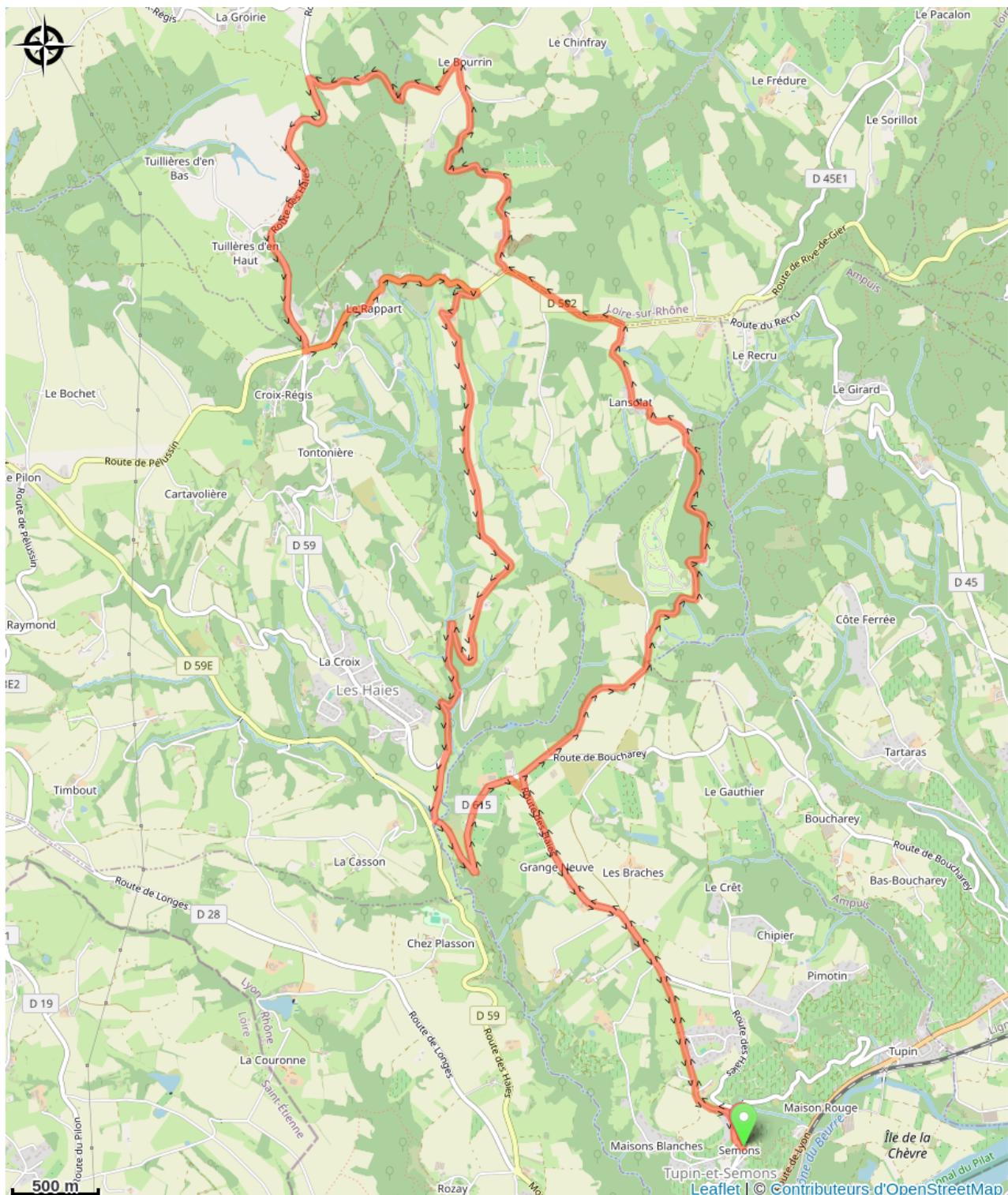
Au carrefour sans signalisation, au km 17,4 prendre à droite sur le petit pont : route légèrement montante en sous-bois et bien abritée.

Km 17,4 arrivée sur la D59 dans un virage en épingle. Descendre à gauche et, au Pont des Haies, prendre à gauche la D615 direction Semons (Planèze).

Km 20, prendre à droite direction Semons. On retrouve la route empruntée à l'aller. On traverse Grange Neuve puis on continue tout droit jusqu'à La Croix Jamette.

A l'intersection après l'abri bus, prendre à gauche, sous la ligne électrique. Descente rapide et étroite jusqu'au point de départ à Semons.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité.

Quelques recommandations d'usage inspirées des préceptes de Paul de Vivie dit Vélocio, 1853-1930 :

- Choisissez un itinéraire adapté à vos capacités physiques,
- Consultez la météo avant chaque départ,
- Respectez le code de la route,
- Regardez derrière et tendez le bras pour changer de direction,
- Portez un casque,
- Roulez bien à droite,
- Soyez constamment vigilant,
- Partez avec un bidon d'eau, des barres énergétiques,
- Munissez-vous du nécessaire de réparation (pompe, 1 ou 2 chambres à air et 2 démonte-pneus)
- Ayez sur vous votre adresse et votre téléphone
- **Pour les secours, composez le 18 ou le 112**
-

Comment venir ?

Transports

Bus L40 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l40-maclas-pelussin-vienne>

Accès routier

Ligne 31 Cars du Rhône – Condrieu-Vienne (gare TER)
Ligne 34 Cars du Rhône – Condrieu-Givors (gare Givors-ville)
Bus TIL 131 – Vienne-Pélussin, arrêt Tupins-et-Semons
En voiture : à 15 min de la sortie 10 « Ampuis, Condrieu » sur l'A7.